

MEYLAN ma ville

VOTRE JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE



DOSSIER

Une rentrée pour oser et réussir !

N°169 oct./nov. 2026



meylan.fr

ACCOMPAGNER LES FAMILLES

Des tarifs équilibrés pour
des services accessibles à tous

TRANSITION

Bien chez soi été comme hiver

MES ASSOCIATIONS

Unions de quartier et associations
d'habitants : la force du collectif

CONTACTS

L'Hôtel de ville

4, avenue du Vercors, CS 28001,
38243 Meylan Cedex.
Horaires : lundi au vendredi, 8 h 30 à 12 h
et 13 h 30 à 17 h, mardi jusqu'à 17 h 30.
Fermeture le samedi. Accueil téléphonique
assuré du lundi au vendredi, 8 h 30 à 12 h et 13 h 30
à 17 h 30. 04 76 41 59 00. www.meylan.fr

Passeport et carte d'identité

Accueil sur rendez-vous, lundi, 8 h 30 à 17 h,
mardi, 8 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30, mercredi
et vendredi, 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h,
jeudi, 8 h 30 à 12 h et 14 h à 19 h.

Service urbanisme

Accueil téléphonique de 9 h à 12 h,
du lundi au vendredi ; permanence physique
le jeudi de 8 h 30 à 12 h, sur rendez-vous,
pris lors d'une permanence téléphonique.
04 76 41 59 38

Agence postale communale

Accueil du lundi au vendredi, 8 h 30 à 12 h 15,
samedi, 9 h à 12 h. 3631

Urgence : comment joindre la mairie

Hors des heures d'ouverture :

- Astreinte du Centre technique, 06 13 06 12 53
- Police municipale, 04 76 41 59 29.

Agents de proximité

- Secteur 1 : Plaine-Flourie - Aiguinards -
Revirée - Île d'Amour - Grand-Pré - Buclos :
06 13 06 11 34 / 06 13 06 13 10 / 06 24 87 75 28
- Secteur 2 : Charlaix - Maupertuis -
Haut-Meylan - Béalières - Clos des Capucins :
06 13 06 11 81 / 06 14 98 14 54
agentdeproximite@meylan.fr

Recensement citoyen

Sur rendez-vous pris en ligne sur meylan.fr/
Mes démarches/Prise de rendez-vous.

Accueil de personnes de nationalité étrangère

Dossiers de demande de titre de séjour et
naturalisations : préfecture à Grenoble,
etrangers-public@isere.pref.gouv.fr -
www.isere.pref.gouv.fr
Attestations d'accueil : sur rendez-vous pris
en ligne sur meylan.fr/Mes démarches/
Prise de rendez-vous.

Permanences gratuites

- Conciliateur de justice :
deux mercredis par mois, de 9 h à 12 h.
- Médiateurs de proximité :
les mercredis, de 14 h à 16 h.
- Avocat :
deux jeudis par mois, de 16 h 30 à 18 h 30.
- Conseiller juridique : les mercredis, de 14 h à 17 h.
- Notaire : un jeudi par mois, de 10 h à 12 h.
- Bruits et nuisances sonores : un jeudi par
mois, de 9 h à 12 h. Pour prendre rendez-vous :
04 76 41 69 52.

Allo Isère Logement

Fruit d'un partenariat entre le Département
et les intercommunalités, ce service répond
aux questions sur l'habitat et oriente les
usagers vers des professionnels délivrant
des conseils gratuits par téléphone ou sur
rendez-vous : 04 58 17 65 09 (n° gratuit), du
lundi au vendredi, 9 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30.

EN BREF

La photo insolite... expliquée



Mais que montre cette photo qui était
présentée dans notre n°168 (p. 5) ?
Il s'agit d'une haie sèche installée dans
le parc du Bachais. Elle est constituée
de petites branches, feuilles et végétaux
issus de l'entretien du parc.
Cette installation « zéro déchet » offre
également un habitat à de nombreux
insectes et petits animaux. Une belle idée
à reproduire chez soi dans son jardin
pour recycler les déchets végétaux et
favoriser la biodiversité.

Conseil municipal

Retrouvez les ordres du jour,
comptes rendus, délibérations et replays
des conseils municipaux sur www.meylan.fr.
Prochaine séance :
lundi 16 novembre à 18 h.

À consulter

Recueils des actes administratifs à l'accueil
de la mairie ; arrêtés préfectoraux,
de police, de voirie, ordres du jour
et comptes rendus des conseils municipaux
à l'entrée de la mairie.

Votre Espace famille

Gérez vos démarches liées au périscolaire,
au Conservatoire de musique et
à la Petite enfance depuis l'Espace famille :
<https://meylan.espace-famille.net>
ou www.meylan.fr.
Pour accéder à votre espace privé :
identifiez-vous avec votre code famille
et votre mot de passe.

Meyl'Actu, votre newsletter

Chaque mois, elle vous informe sur
les actions de la Ville et les dates des
événements. Pas encore abonnés ?
Rendez-vous sur la page d'accueil
de meylan.fr.

Jeparticipe.meylan.fr

Retrouvez les concertations
en cours pour donner vos
avis, contribuer aux
projets et consulter les
bilans des dernières concertations.

Vos réseaux sociaux



Suivez les pages Ville de Meylan,
bibliothèque, CINE et Maison
de la musique.



Pour découvrir Meylan sous son
meilleur profil : www.instagram.com/villedemeylan.



Abonnez-vous à la chaîne de
la Ville, réagissez aux vidéos.

Meylan ma ville, votre magazine



Vous ne l'avez pas reçu, vous
souhaitez un exemplaire ?
Il est disponible dans les
équipements communaux,

à la mairie, dans plusieurs boulangeries,
en téléchargement et version sonore
sur meylan.fr. Contact :
service.communication@meylan.fr.
Prochaine parution : mi-novembre.

Vos démarches avec la gendarmerie



Scannez ce QR code pour
accéder aux démarches en
ligne de la Brigade territoriale
autonome (BTA) de Meylan
et la contacter.

La CEM : récit d'un engagement citoyen

De 2020 à 2025, à Meylan, une aventure
collective s'est écrite. Des habitants, des
élus et des acteurs locaux se sont réunis
au sein de la Commission extra-municipale
(CEM), avec une ambition commune :
imaginer, débattre et construire la ville
de demain. C'est ce travail, ainsi que
la manière dont il a été organisé et nourri,
que présente le document joint à
ce numéro de *Meylan ma ville*.

ÉTAT CIVIL

Mariages

- Lisa Mistretta et Maxime Darne,
le 13 juin 2026.

NUMÉROS UTILES



- Cyberharcèlement : 3018 ■ Déchets - Ressourcerie : 0 800 50 00 27
- Demandes médicales : 0810 15 33 33 ■ Drogues info-service 24 h/24 :
0 800 231 313 ■ Femmes victimes et témoins de violences conjugales : 3919
- Gendarmerie : 04 76 90 22 96 ■ Harcèlement entre élèves : 3020
- Objets trouvés : 04 76 41 59 29 ■ Police municipale : 06 22 67 75 11
- Pharmacie urgence : 04 76 63 42 55 ■ Pompiers : 18 ■ Sida info-service
24 h/24 : 0 800 840 800 ■ Taxis banlieue : 04 76 54 17 18 ■ Urgences
médicales 24 h/24 : 15 ■ Urgences, n° unique pour les personnes sourdes
et malentendantes : 114

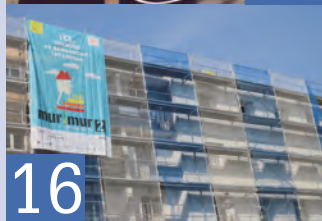
Directrice de la publication : Joëlle Hours, maire. Rédactrice en chef : Sandrine Delobelle. Rédaction : Stéphanie Dellasanta, Sandrine Delobelle,
Anaïs Leon-Serrano, Irène Tourtet. Création maquette : Annabel Padilla. Mise en page : Spide. Visuel de couverture et photos : Ville de Meylan.
Impression : Deux-Ponts. Périodicité : bimestrielle. Dépôt légal à parution. N° ISSN : 0761-6066. Hôtel de ville, CS 28001, 38243 Meylan Cedex.
Tél. : 04 76 41 59 26 mairie@meylan.fr. Ce numéro a été imprimé à 11 000 exemplaires, sur papier écologique certifié FSC.
Imprimeur certifié Imprim Vert, garantissant la gestion des déchets dans les filières agréées et ISO14001 protection de l'environnement.
Ce numéro comporte un agenda et un document entre les pages 2 et 3.

Logo FSC
à placer

sommaire



12



16



22

À la Une : le 1^{er} septembre, 1 329 petits Meylanaïses ont repris le chemin de l'école

04 Retour en images

06 Dossier

Une rentrée pour oser et réussir

13 Accompagner les familles

Des tarifs équilibrés pour des services accessibles à tous

14 Petite enfance

À Meylan, les tout-petits ont leur place

15 Le social en action / CCAS

Point Info Autonomie : faciliter l'accès aux droits

16 Sécurité

Canicule : protéger les habitants

17 Transition

Bien chez soi été comme hiver

18 Culture

Maison de la musique : viv(r)e la culture !
Deux géants au Clos

19 Inovallée

Tchatbooster : le choix de l'intelligence humaine
Hommage : Jean-Louis Defuans, un inventeur génial

20 Mes associations

La force du collectif
L'Outil en main de Meylan : transmettre l'intelligence de la main
Comité de jumelage de Meylan : des liens au-delà des frontières !

22 Ma ville bouge !

Actu événementielle : « Du champ à l'assiette »
Patrimoine : la résidence Pré Blanc a 50 ans !

23 Ma Métropole - Expression politique

24 À la rencontre de...

Maxime Plat, un jeune qui s'engage pour les autres

ÉDITO



Chères Meylanaïses, chers Meylanaïses,

Les fortes chaleurs de cet été nous l'ont rappelé avec force : adapter Meylan au changement climatique n'est plus une perspective lointaine, c'est une nécessité immédiate.

Depuis le début du mandat, nous avons fait le choix d'agir. Dès le mois de mai, nous avons renforcé la protection des plus fragiles : plan canicule pour nos aînés, salles climatisées, appels réguliers aux personnes isolées, ventilateurs et jeux d'eau dans les crèches et les écoles. Les fontaines et jeux d'eau des Aiguinards ont également été remis en service.

Mais répondre à l'urgence ne suffit pas. Nous préparons désormais un grand plan fraîcheur pour adapter durablement notre ville aux étés de demain, préserver notre qualité de vie et conforter ce qui fait l'identité de Meylan : une ville verte, attentive à son environnement et à ses habitants.

Notre ambition ne s'arrête pas là. Nous voulons aussi faire de Meylan une ville plus solidaire et plus vivante, où chacun trouve sa place et où les générations se rencontrent.

C'est le sens du message que j'ai souhaité transmettre aux enfants lors de ma visite de toutes les classes en cette rentrée : **OSEZ !** Osez essayer, imaginer, prendre des initiatives, aller vers les autres. Car une ville se construit aussi par la confiance, la transmission et l'engagement de chacun.

Chaque génération a quelque chose à apporter : nos enfants, leur énergie et leur regard neuf ; nos aînés, leur expérience et leur savoir-faire.

Cet esprit de rassemblement, nous l'avons vécu le 13 juillet autour du spectacle de drones, puis lors du Forum des associations. Sport, culture, solidarité, engagement : nos associations et leurs bénévoles sont une force essentielle pour Meylan.

Préparer l'avenir, protéger notre cadre de vie et renforcer les liens entre les habitants : c'est le cœur de ma mission et celle de toute mon équipe.

Très belle rentrée à toutes et à tous !

Votre maire, à votre écoute
Joëlle Hours

Je vous reçois sur rendez-vous le mardi matin : 04 76 41 59 02.

Retour en images

1 2 3

Une Fête nationale festive et novatrice !

Cette célébration de deux événements fondateurs de la République française, le 14 juillet 1789 (la prise de la Bastille) et le 14 juillet 1790 (la Fête de la Fédération), est traditionnelle, mais à Meylan, elle fut aussi innovante.

Dans le contexte de canicule et de sécheresse, c'est en effet un spectacle de drones, à la place du feu d'artifice, que la Ville a présenté ce 13 juillet. Un moment poétique, placé sous le signe de la paix, qui a illuminé le ciel pour le plus grand bonheur des spectateurs, venus nombreux. La soirée a également été un temps de rencontre entre habitants, familles et élus.

Jeux, buvette, animation musicale, bal et bonne humeur, tous les ingrédients étaient réunis, afin que ce temps de commémoration soit festif et rassembleur.





4 Les restos ont fait leur show !

Cette année encore, les élèves du périscolaire des cinq écoles de la Ville ont ébloui leurs familles avec leur grand spectacle annuel, sur le thème du cabaret. Sur la scène de l'Hexagone, ils ont offert un véritable festival de danse, de magie et d'acrobaties, haut en couleur et en émotions. Bravo à tous ces jeunes artistes pour leur énergie et la qualité de leurs prestations !

5 Mai à vélo : Meylan à l'honneur

Lors de la remise des prix du Challenge mobilité, les organisateurs, l'AGEDEN et le SMMAG, ont également mis à l'honneur les participants à l'opération Mai à vélo. Avec 10 688 km parcourus en un mois par 31 cyclistes, la Ville en tant qu'employeur décroche la 4^e place à l'échelle de la métropole et la 7^e à celle de l'Isère. Une belle performance de la part de ces agents et un bel exemple pour encourager les déplacements à vélo et les mobilités durables.

6 Sécurité routière : contrôler pour mieux prévenir

Dans le cadre de leur mission de prévention et de lutte contre les comportements à risque, la Police municipale et la Gendarmerie conduisent des opérations conjointes. Une opération a notamment été menée à la Taillat et avenue de Verdun, qui visait plus particulièrement les conducteurs de trottinettes.

Objectif ? Sensibiliser au respect des règles et renforcer la sécurité de tous les usagers. Plusieurs infractions ont été notamment relevées : trottinettes non assurées ayant fait l'objet d'une confiscation, verbalisation de conducteurs pour usage du téléphone au volant ou consommation de produits stupéfiants, saisie d'armes de catégorie D.

Présente, Mme le Maire, Joëlle Hours, a salué l'engagement des agents et réaffirmé la volonté de la Ville de poursuivre ses actions en faveur de la sécurité de tous.

 + Infos sur meylan.fr





Une rentrée pour oser et réussir



1 329 petites et petits Meylanais ont fait leur rentrée scolaire dans les 10 écoles publiques que compte la ville. Des établissements qui ont bénéficié de travaux d'entretien et de rénovation pour s'adapter aux défis actuels et offrir un cadre scolaire agréable et propice à la réussite.

Mardi 1^{er} septembre, les enfants ont repris le chemin des écoliers. Certains étaient un peu stressés et intimidés, mais ils étaient plus nombreux à être heureux de retourner à l'école : « *Je commençais à m'ennuyer, j'avais hâte de retrouver mes copains* », a expliqué l'un d'eux. « *Moi aussi, et j'ai envie de connaître ma maîtresse, ajoute sa voisine. Et aussi de voir notre nouvelle école. Elle a été complètement refaite, elle est bien plus belle.* »

C'est en effet à l'école élémentaire Mi-Plaine que ces enfants ont fait leur rentrée. Après deux ans de travaux dans le cadre du projet Mi-Plaine en mouvement, le bâtiment répond désormais aux enjeux énergétiques et climatiques.

Adapter l'école aux défis de demain

Désamiantage, consolidation de la charpente, dépose et remplacement des menuiseries, raccordement au réseau

de chaleur urbain, isolation par l'extérieur, réfection complète de la toiture... Autant de travaux améliorant le confort des élèves, des enseignants et des personnels.

Tout comme l'ensemble des aménagements réalisés : toutes les salles de classe et de rassemblement sont équipées de brasseurs d'air, de nouvelles fenêtres, de pare-soleils, de placards intégrés sur mesure et de mobilier neuf.

Les sols ont également été remplacés et les murs repeints, apportant un grand « coup de fraîcheur » à une décoration devenue vétuste.

Les espaces extérieurs n'ont pas été oubliés : la cour a été désimperméabilisée, de nouveaux jeux y ont été installés, la végétation a été renforcée et un préau en bois a été installé tout le long du bâtiment.

L'accessibilité a également été améliorée grâce à l'installation d'un ascenseur et de sanitaires adaptés.



1 2 À Mi-Plaine, c'est une école élémentaire entièrement rénovée que les élèves ont pu découvrir. Le chantier de rénovation de l'école maternelle a, pour sa part, démarré cet été. Sa livraison est prévue à l'été 2027.

3 Les élèves de l'école élémentaire Mi-Plaine ont reçu la visite de Mme le Maire, Joëlle Hours, qui avait choisi de débiter sa tournée de rentrée dans cet établissement, qui a rouvert après 2 ans de travaux de rénovation.

ZOOM

École élémentaire Mi-Plaine

Une rénovation qui répond aux enjeux environnementaux, éducatifs et d'intégration urbaine

- Travaux réalisés de l'automne 2024 au printemps 2026
- Budget de 6,2 M€ TTC
- Réduction de 60 % de la consommation énergétique du bâtiment
- Amélioration du confort thermique grâce à l'isolation extérieure, le remplacement des menuiseries extérieures, l'installation de brasseurs d'air, de pare-soleils et de stores
- Installation de sanitaires accessibles et d'un ascenseur pour les personnes à mobilité réduite
- Rénovation des espaces intérieurs pour améliorer les usages scolaires et périscolaires
- Mise en pleine terre et végétalisation de la cour, favorisant la biodiversité
- Augmentation de la capacité d'accueil de 4 classes supplémentaires

« Tous ces travaux ont un objectif très simple : que vous soyez bien à l'école, aujourd'hui, et que notre école soit prête pour les défis de demain », précisait Mme le Maire, Joëlle Hours, qui avait tenu à débiter sa tournée des écoles en ce jour de rentrée à Mi-Plaine. Accompagnée par Audrey Lacoste-Bourgeacq, adjointe déléguée à la petite enfance, à l'enfance et aux affaires scolaires, puis rejointe par Mme Bouvier, inspectrice de circonscription de l'Éducation nationale, Alim Latrèche, député de l'Isère, et plusieurs élus de la Ville, elle a ainsi visité toutes les classes, afin de saluer les équipes enseignantes et les personnels, et d'échanger avec les enfants.

« Osez ! »

Au fil des rencontres avec les enfants, Mme le Maire a eu à cœur de donner à tous un conseil : « *OSEZ ! Osez être curieux ! Osez poser des questions ! Osez être vous-mêmes ! Osez vous tromper ! Parce que se tromper, ce n'est pas échouer. C'est souvent comme cela qu'on apprend. Profitez de ces années d'école. Faites-vous des amis. Découvrez de nouvelles choses. Et surtout, gardez le goût d'apprendre.* »

Un message simple et encourageant pour inviter les élèves à vivre pleinement cette nouvelle année et à prendre confiance en eux.



◀ C'est au restaurant scolaire Mi-Plaine que Mme le Maire, accompagnée par plusieurs élus, dont l'adjointe déléguée à la petite enfance, à l'enfance et aux affaires scolaires, Audrey Lacoste-Bourgeacq, ainsi que par le député de l'Isère, Alim Latrèche, a déjeuné avec les enfants.



« L'école doit permettre à chacun de grandir, de s'épanouir et de réussir, quelles que soient ses différences »

Mme le Maire

Elle est également allée à la rencontre des parents :

« Notre responsabilité est de faire en sorte que chaque enfant puisse être accueilli dans de bonnes conditions, se sentir en sécurité, trouver sa place et grandir sereinement. »

Un engagement qui se traduit par des investissements concrets dans les écoles.

Des travaux pour améliorer l'accueil des enfants

La Ville a profité de la période estivale pour effectuer plusieurs opérations dans les écoles.

C'est un budget de 132 582 € qui a ainsi été consacré aux travaux, auxquels s'est ajoutée la mobilisation des équipes des services techniques et d'entretien. Ceux-ci ont permis notamment de rénover entièrement les sanitaires de l'école élémentaire Grand-Pré / Buclos, de remplacer le grillage de la cour maternelle de l'école du Haut-Meylan, de mettre en place un contrôle d'accès à l'école primaire des Béalières et d'aménager une salle périscolaire destinée aux enfants à besoins éducatifs particuliers à la Maison de la Clairière.

ZOOM

Accompagner au-delà du 1^{er} degré

La Ville octroie des aides financières et des soutiens conséquents pour le bon fonctionnement des écoles du primaire et l'épanouissement de leurs élèves et équipes. Elle accompagne également les collégiens et les lycéens à travers plusieurs projets.

- LGM : « Graine de scène »

Depuis le mois de juin, un groupe de lycéens travaille en lien avec la Maison de la musique.

Le nom du projet ? Graine de scène.

Leur mission ? Assurer la programmation d'un concert intégré à la saison 2026-2027, depuis le choix artistique jusqu'au concert, en passant par le contrat de cession, l'accueil des artistes, la communication, la billetterie, la buvette... Il s'agit de leur faire découvrir les métiers du spectacle vivant en leur donnant une réelle responsabilité. Les jeunes, tous très motivés, ont constitué des groupes de travail, afin de se répartir les actions à mener : administration et production, technique et communication.

À ce jour, le concert est programmé, vendredi 6 novembre à 20 h. Ce sont les groupes de rock alternatif Update et Division Théory en première partie qui se produiront.

- Collèges : prévenir le harcèlement

Dans le cadre de son CLSPD - Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance et plus précisément de son axe « Continuum de prévention de l'enfance à l'âge adulte », c'est un travail sur le thème du harcèlement que la Ville va mener avec les collèges Lionel Terray et des Buclos.

Des conférences et des interventions d'experts permettront de sensibiliser les élèves.

Un concours et plusieurs animations les inviteront également à réfléchir sur ce sujet.



Des élèves de maternelle de l'école des Béalières échantent avec Mme le Maire, Joëlle Hours, et l'adjointe déléguée à la petite enfance, Audrey Lacoste-Bourgeacq.

En chiffres

1 329

élèves en
maternelle et
élémentaire
(+ 5 par rapport
à 2025-2026)

5

groupes scolaires

54

classes
maternelles
et élémentaires

54

enseignantes
et enseignants
en maternelle
et élémentaire

*« La volonté
de l'équipe municipale :
offrir les meilleures conditions
possibles pour apprendre »*

Mme le Maire



Agir au quotidien pour la réussite éducative

La Ville poursuit également ses investissements pour accompagner les écoliers, les enseignants et les programmes pédagogiques. 11 500 € ont été consacrés au mobilier, aux matériels et aux équipements inclusifs. Un investissement spécifique de 20 000 € a permis le renouvellement de matériels informatiques, avec notamment le remplacement de neuf vidéoprojecteurs dans quatre écoles et de 24 ordinateurs utilisés dans les classes maternelles. Pour favoriser la réussite éducative, elle octroie également des crédits scolaires :

- 53 385 € pour le fonctionnement des écoles ;
- 31 000 € pour les activités de plein air, les spectacles ;
- 39 230 € (en 2025-2026) pour les déplacements en car.

Des aides qui permettent aux enfants d'apprendre aussi en dehors des salles de classe, de s'épanouir et de bien grandir pour pouvoir exercer plus tard les métiers qu'ils auront choisis. « *Un jour, vous serez peut-être ingénieur, médecin, artiste, chercheur, plombier, entrepreneur, enseignant... Ou peut-être même maire !* » a partagé Mme le Maire, Joëlle Hours, avec les enfants. Elle leur a également expliqué les différentes manières de porter l'écharpe tricolore selon que l'on est maire, adjoint ou député. Une manière concrète et ludique d'évoquer les symboles de la République et les fonctions de celles et ceux qui les représentent. Un échange qui donnera peut-être envie aux enfants de découvrir la fonction d'élus et de porter eux-mêmes l'écharpe tricolore, comme au sein du Conseil municipal des enfants.



1 À l'occasion de sa tournée de rentrée, Mme le Maire a rencontré et échangé avec les équipes du périscolaire.

2 Mme le Maire, Joëlle Hours, accompagnée par plusieurs élus, dont l'adjointe déléguée à la petite enfance, à l'enfance et aux affaires scolaires, Audrey Lacoste-Bourgeacq, ainsi que par l'inspectrice de circonscription de l'Éducation nationale, Mme Bouvier, a souhaité à tous les enfants une très belle rentrée, pleine de découvertes, de projets, de réussites et de beaux moments partagés.

3 Du 12 au 15 octobre, tous les enfants, scolarisés dans les écoles élémentaires de la ville, voteront pour élire les membres du Conseil municipal des enfants.

Et si les enfants devenaient, eux aussi, acteurs de leur ville ? Le Conseil municipal des enfants (CME) permet aux élèves de CE2, CM1 et CM2 des écoles élémentaires publiques de s'investir dans la vie de la commune, de faire entendre leurs voix et de proposer des idées.



LE MOT D'UNE ANCIENNE CONSEILLÈRE MUNICIPALE DU CMEJ

Charlie SAINDOY BONNOT
École de Maupertuis

« Je me suis présentée aux élections du CMEJ parce que j'ai toujours aimé proposer des idées et que je voulais apporter quelque chose à ma ville. J'ai été très contente d'être élue, car cette expérience m'a permis de découvrir et d'apprendre plein de choses. Ce que j'ai surtout aimé, c'est l'effet de groupe : chacun proposait ses idées, on débattait, on s'entraidait et on travaillait toujours ensemble, avec beaucoup de bienveillance. J'ai aussi adoré visiter le Sénat ! Je trouve ça bien qu'on donne une place aux enfants dans la vie citoyenne à Meylan, ça nous permet de nous sentir utiles, de nous investir, et de conduire des projets pour tout le monde. »



L'ÉCLAIRAGE DE L'ÉLUE

Audrey LACOSTE-BOURGEACQ
adjointe déléguée à la petite enfance, à l'enfance, aux affaires scolaires

« La citoyenneté commence dès le plus jeune âge.

Être citoyen, cela s'apprend et se construit dès l'enfance.

Avec le Conseil municipal des enfants, nous souhaitons donner aux jeunes une véritable place dans la vie de notre commune : les écouter, leur permettre de proposer, de débattre et surtout de construire ensemble des projets au service de tous. C'est une formidable école de la responsabilité, mais aussi une richesse pour notre commune. Le regard des enfants sur leur quotidien scolaire et éducatif est neuf, spontané et souvent plein d'idées ! Leur donner la parole, c'est faire émerger des projets qui répondent à leurs besoins et à leurs envies.

Le Conseil municipal des enfants permet également de faire se rencontrer les jeunes de nos cinq groupes scolaires et de faire vivre une voix commune, portée par les enfants eux-mêmes.

Parce que la citoyenneté se vit avant tout par l'action, nous souhaitons que chaque jeune élu puisse être pleinement acteur de son mandat et découvrir, par ses projets, ce que signifie agir pour l'intérêt général.

Donner une place aux enfants aujourd'hui, c'est faire grandir les citoyens de demain. »



Les futurs élus du Conseil municipal des enfants proposeront et géreront des projets, tout en apprenant comment fonctionne une commune. Ils pourront également découvrir d'autres institutions, à l'instar de leurs prédécesseurs qui ont visité le Sénat.

Conseil municipal des enfants : pour découvrir la démocratie de l'intérieur

Pendant leur année de mandat, les vingt jeunes élus – quatre par groupe scolaire – se réuniront chaque mois pour imaginer et construire des projets destinés à améliorer le quotidien de tous les enfants de Meylan.

Les idées seront discutées collectivement lors des séances plénières, organisées plusieurs fois par an, avant de donner naissance à de nouvelles réalisations.

Les précédents mandats ont montré toute la richesse de cet engagement : escape game géant pour les familles, ateliers scientifiques au marché des Aiguinards, collecte de fournitures scolaires pour soutenir des familles ukrainiennes restées dans leur pays ou encore participation au carnaval de la Ville. Des projets variés, mobilisateurs ou solidaires, imaginés par les enfants eux-mêmes.

Les élèves ont déposé leur candidature du 21 au 25 septembre. Ils ont ensuite préparé leur programme et sont en campagne jusqu'au 9 octobre pour présenter leurs idées à leurs camarades. Le vote se déroulera dans chaque école élémentaire, du 12 au 15 octobre.

Tous les élèves de CE2, CM1 et CM2 pourront glisser leur bulletin dans l'urne dans les conditions d'un véritable scrutin : passage dans l'isoloir, présentation de leur carte électorale, signature de la liste d'émargement...

Une première découverte concrète du fonctionnement démocratique.

ZOOM

Les élections du CME en chiffres

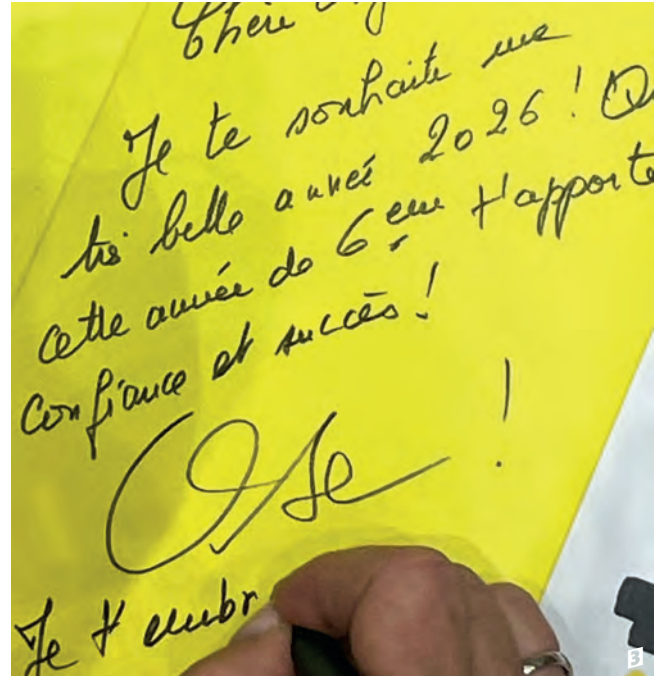
- 20 sièges, soit 4 par école
- 24 classes votantes (CE2, CM1, CM2)
- 80 candidats déclarés
- 527 votants

Dates clés des élections :

- 5 au 9 octobre : campagne électorale
- 12 au 15 octobre : élections dans les écoles
- 16 octobre, à 18 h, à l'Hôtel de Ville : proclamation des résultats par Mme le Maire, Joëlle Hours,

Les résultats seront proclamés vendredi 16 octobre à 18 h, dans la salle du conseil municipal, par Mme le Maire, Joëlle Hours. Les nouveaux élus pourront alors débiter leur mandat et donner vie à leurs projets au service de tous les enfants meyllanais.





1 La cérémonie de passage au CP et en 6^e, un moment privilégié d'échange entre Mme le Maire, Joëlle Hours, l'adjointe déléguée à la petite enfance, à l'enfance et aux affaires scolaires, Audrey Lacoste-Bourgeacq, et les élèves.

2 Chaque enfant a reçu un livre personnalisé par Mme le Maire, Joëlle Hours, ou l'adjointe déléguée à la petite enfance, à l'enfance et aux affaires scolaires, Audrey Lacoste-Bourgeacq.

3 Mme le Maire, Joëlle Hours, a invité les élèves à oser expérimenter, pour progresser et réussir.

Cérémonie de passage au CP et en 6^e : « Osez » le maître mot de Mme le maire

Le 25 septembre dernier, à la Maison de la musique, Mme le Maire, Joëlle Hours, et l'adjointe déléguée à la petite enfance, à l'enfance et aux affaires scolaires, Audrey Lacoste-Bourgeacq, ont rencontré les élèves meylanais et leurs parents, à l'occasion de la cérémonie de passage en CP et en 6^e.

Les élus ont profité de ce temps d'échange privilégié pour aborder des sujets essentiels : l'école, les apprentissages, la confiance en soi et le bien-vivre ensemble.

Pour marquer cette nouvelle étape, chaque élève a reçu un livre offert par la Ville. Un geste symbolique qui a permis d'échanger sur la curiosité, le plaisir de découvrir, mais aussi sur la persévérance, indispensable pour progresser et avancer en confiance.

Mme le Maire, Joëlle Hours, a invité les élèves à oser.

Une manière de rappeler que l'erreur fait partie de la vie et que la réussite se construit aussi par les essais et la capacité à recommencer.

Elle a également souligné la chance que représente l'accès à l'éducation. Dans le monde, de nombreux enfants rencontrent des difficultés pour aller à l'école, disposer de fournitures scolaires ou étudier dans des conditions sereines, notamment dans les pays touchés par la guerre.

Audrey Lacoste-Bourgeacq a, de son côté, insisté sur la place

essentielle des autres dans le parcours de chacun.

Enseignants, camarades de classe, parents, famille, amis : à l'école comme dans la vie, on grandit aussi grâce aux relations que l'on tisse et aux expériences que l'on partage.

Le bien-vivre ensemble repose ainsi sur des valeurs concrètes : le respect des différences, l'écoute, la tolérance, l'entraide et l'inclusion. Autant de repères qui permettent à chacun de trouver sa place, de prendre confiance et de contribuer à un environnement serein et bienveillant.

Cette cérémonie a finalement été l'occasion de transmettre un message simple et encourageant : profiter de chaque expérience, prendre plaisir à apprendre, avoir confiance en soi et avancer avec audace.

**« Posez des questions, faites des erreurs, essayez encore...
Chaque expérience permet de progresser et de réussir. »**

Mme le Maire

Tarifs périscolaires et extrascolaires : une tarification plus juste et durable

La Ville fait évoluer les tarifs des services périscolaires et extrascolaires avec un objectif clair : garantir des services de qualité, accessibles aux familles, tout en assurant leur financement dans la durée.

Une réforme qui ne fait pas le choix de la gratuité

La nouvelle équipe municipale fait un choix de responsabilité : **il n'y aura pas de gratuité généralisée des services périscolaires et extrascolaires.**

La gratuité aurait un coût important pour le budget municipal et reviendrait à faire supporter à l'ensemble des contribuables une dépense aujourd'hui en partie financée par les usagers. *« Nous considérons qu'il est plus juste et plus responsable de conserver une participation des familles, adaptée à leurs ressources. Par ailleurs, Meylan est la seule commune de l'agglomération grenobloise à pratiquer cette gratuité. Les indicateurs de notre grille tarifaire, aujourd'hui similaires à ceux de nos voisins, restent encore parmi les mieux placés. Assurer l'attractivité de notre ville et de nos services est également une priorité de notre mandat »,* explique Audrey Lacoste-Bourgeacq, adjointe déléguée à la petite enfance, à l'enfance, aux affaires scolaires.

Un choix de responsabilité

La Ville fait le choix de maintenir une participation des usagers, adaptée à leurs ressources. Les services périscolaires et extrascolaires représentent des dépenses importantes pour la collectivité : personnels, locaux, activités, fonctionnement... Dans un contexte de hausse des coûts des services publics, leur financement doit être soutenable dans la durée. L'évolution des tarifs a pour objectif de trouver un équilibre entre **accessibilité des services, participation des usagers et capacité financière de la collectivité**, tout en préservant la qualité de ces services.

Une grille expérimentale pendant un an

La nouvelle grille est mise en place **à titre expérimental pour une année**. Cette période permettra d'en mesurer précisément les effets : évolution des tarifs réellement acquittés, fréquentation des services, recettes pour la Ville et impact sur les familles.



ZOOM

Restauration scolaire : un tarif maximum abaissé de 12 € à 9 €

La nouvelle grille tarifaire fait d'abord un choix concret : **le tarif maximum est ramené de 12 € à 9 €.**

Cette évolution permet de corriger un niveau de tarification que la Ville considérait comme trop élevé, tout en maintenant une participation des familles au coût des services proposés.

À l'issue de cette expérimentation, la Ville pourra tirer les enseignements de cette première année et, si nécessaire, **faire évoluer la grille tarifaire.**

Une ambition non négociable : des services de qualité, accessibles et durables

Cette réforme repose sur un équilibre entre **accessibilité, justice sociale et responsabilité budgétaire**. *« Nous portons donc pleinement une évolution de notre tarification avec **un tarif variant entre 1,50 € et 9 €, le maintien d'une participation des familles et une évaluation de la nouvelle grille dans un an.***

Notre objectif est simple : permettre au plus grand nombre d'enfants de bénéficier de services périscolaires et extrascolaires de qualité, aujourd'hui comme demain », conclut Audrey Lacoste-Bourgeacq.

À Meylan, les tout-petits ont leur place

Proposer des modes d'accueil adaptés au quotidien des parents, leur offrir un accompagnement de proximité et garantir un accueil réalisé par des professionnels qualifiés : à Meylan, la petite enfance est une priorité.

Meylan dispose de 159 places réparties au sein des crèches municipales des Aiguinards, des Buclos, de Bérivière et de Malacher, auxquelles s'ajoutent 46 places au sein des micro-crèches du secteur privé et 148 auprès des assistantes maternelles. Cette complémentarité entre l'offre publique et privée permet aux familles de choisir des solutions adaptées à leurs différents rythmes de vie et besoins d'accueil.

Près de 85 % des demandes auprès des crèches municipales peuvent aujourd'hui être satisfaites, et plus de trente places sont disponibles auprès des acteurs privés.

200 000 € de travaux pour moderniser les équipements

La qualité d'accueil des jeunes enfants passe aussi par des locaux adaptés. La Ville poursuit donc son programme de rénovation des crèches municipales.

Cet été, 200 000 € y ont été investis pour renforcer la sécurité, améliorer le confort thermique et la qualité de l'air, moderniser les éclairages et les équipements, et réaménager certains espaces. Ces interventions offrent aux enfants, aux familles et aux professionnels des conditions d'accueil et de travail plus sûres et confortables.

Accompagner la parentalité

Meylan dispose aussi d'un Relais petite enfance, situé au 30 avenue du Vercors, où se trouvent plusieurs équipements dédiés à la parentalité.

Ce Guichet unique constitue le premier point d'information et d'orientation pour les parents. Il facilite leurs recherches et les accompagne dans leurs choix. Il organise également des temps collectifs pour les enfants accueillis par des assistantes maternelles. Les familles peuvent aussi s'appuyer sur la Parent'aise, le lieu d'accueil enfants-parents (LAEP), ouvert de 8 h 45 à 11 h 15 tous les vendredis hors vacances scolaires. Il propose aux parents d'enfants âgés de moins de six ans des temps de découverte, de socialisation, de jeux, d'écoute et d'échanges.

Ainsi, quels que soient leurs besoins et leurs choix, les parents trouvent, au plus près de chez eux, des solutions adaptées aux premières années de vie de leurs tout-petits.



ZOOM

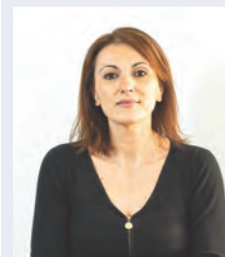
Une cuisine centralisée

Les repas servis dans les crèches de Bérivière, des Buclos et des Aiguinards sont élaborés en lien avec la diététicienne de la Ville. Ils sont adaptés aux besoins nutritionnels des jeunes enfants et préparés à partir de produits frais, locaux et de saison. Depuis le 18 août, la crèche de Malacher - dont les repas étaient fournis par un prestataire extérieur - a rejoint cette organisation : les repas sont cuisinés à la crèche des Buclos, puis acheminés dans le respect des règles d'hygiène et de la chaîne du froid et du chaud.

L'ÉCLAIRAGE DE L'ÉLUE

Audrey LACOSTE-BOURGEOACQ

adjointe déléguée à la petite enfance



« Vivre en famille à Meylan, c'est choisir le cadre de vie attractif d'une ville à la campagne. Notre guichet unique du Relais petite enfance accompagne les parents dans leur recherche d'un mode de garde adapté à leurs besoins et à ceux de leurs enfants, avec une approche fondée sur l'écoute, le conseil et la proximité. Ce sont ces valeurs qui guident notre action d'élus au service des familles. »

En chiffres

159

places dans les 4 crèches municipales

148

places chez 43 assistantes maternelles

46

places au sein de 4 micro-crèches privées

200 000 €

investis durant l'été dans les 4 crèches municipales

Point Info Autonomie :

faciliter l'accès aux droits



Le PIA accompagne les personnes âgées et celles en situation de handicap pour faciliter leur parcours de vie en termes d'autonomie.

Le CCAS de Meylan fait partie des 65 structures iséroises (villes ou CCAS) labellisées Point Info Autonomie (PIA) par le Département. Un service destiné aux personnes âgées, à celles en situation de handicap et à leurs proches.

Ce dispositif constitue un guichet de proximité qui simplifie l'accès à l'information et aux droits dans le domaine de l'autonomie. Il s'adresse également aux proches et aux aidants qui peuvent avoir besoin de renseignements ou d'un accompagnement.

Accueillir, écouter, informer

Le Point Info Autonomie assure ainsi un accueil, une écoute et une information sur les principaux dispositifs et aides existants.

Il met à disposition les formulaires et documents utiles et accompagne les personnes dans le remplissage de leurs dossiers. Lorsque la situation exige une expertise personnalisée, le CCAS oriente vers les services compétents du Département ou les structures adaptées.

Le CCAS constitue ainsi un premier point de contact : il aide les habitants à identifier les dispositifs adaptés existants, facilite leurs démarches et les oriente vers le bon interlocuteur.

La labellisation permet également d'intégrer le PIA dans le réseau départemental d'information sur l'autonomie.

Les agents qui assurent ce service bénéficient de formations annuelles et de ressources mises à disposition par le Département, afin de garantir une information fiable et actualisée.

Renseignements :

contactez le CCAS au 04 76 41 69 32 ou par mail, ccas@meylan.fr.

ZOOM

Des temps partagés pour accompagner les aidants

Le Café des aidants propose un temps convivial d'échange et d'information autour de l'accompagnement d'un proche âgé, malade ou en situation de handicap. Animées par des professionnelles, ces rencontres ont lieu un vendredi par mois, de 14 h à 15 h 45, à la bibliothèque Simone Lagrange / Mi-Plaine.

Les prochains rendez-vous sont fixés les 6 novembre et 4 décembre 2026. L'entrée est libre.

À savoir également : sur réservation, la personne aidée peut être accueillie par une auxiliaire de vie du CCAS de Meylan.

Retrouvez les dates et thèmes dans l'agenda du site Internet de la Ville, meylan.fr.

Canicule : protéger les habitants

Cellule de veille, mesures concrètes, adaptation des services, cet été, la Ville a agi pour protéger les habitants et accompagner les personnes fragiles.



Face à un premier épisode de canicule en vigilance orange susceptible de durer et d'évoluer vers une vigilance rouge, la Ville a choisi d'anticiper. Une cellule de veille a été mise en place le 19 juin. Réunie dès le déclenchement du niveau d'alerte orange, elle était composée de Mme le Maire, Joëlle Hours, le 1^{er} adjoint, Yuthi Yem, plusieurs adjoints, la direction, des agents de la Ville et du CCAS.

Son objectif ? Partager les informations, analyser les situations à risque et décider rapidement des mesures nécessaires pour protéger les habitants. « *Durant ces épisodes de fortes chaleurs, notre priorité était claire : anticiper, protéger et accompagner, avec une attention particulière pour les personnes les plus fragiles* », souligne Mme le Maire. Le CCAS a réactivé son registre des personnes fragiles et isolées, qui identifie les habitants de plus de 65 ans, les adultes en situation de handicap et les personnes isolées à domicile souhaitant être accompagnés en cas d'alerte canicule ou de situation exceptionnelle. Les agents du CCAS les ont contactés par téléphone pour assurer un suivi, apporter un soutien et se rendre à leur domicile si nécessaire.

Des lieux de fraîcheur pour tous

La Ville a mis à la disposition de tous des équipements climatisés : l'Hôtel de ville, la résidence Pré Blanc et la bibliothèque Simone Lagrange / Mi-Plaine. Des lieux de fraîcheur qui ont complété les nombreux espaces extérieurs ombragés et frais : 15 parcs municipaux, les brumisateurs de la place des Tuileaux, 41 fontaines d'eau potable et les jets d'eau remis en service aux Aiguinards. Sans oublier la piscine des Buclos, dont l'accès est gratuit lorsque le niveau d'alerte passe au rouge.

Adapter les services publics et prévenir les risques

La Ville a adapté l'organisation de ses services. Elle a notamment accordé une souplesse, du 23 juin au 3 juillet, aux familles pour les désinscriptions aux temps périscolaires. Une attention particulière a été portée aux animations prévues, à l'instar de celles des crèches ou du CCAS qui ont été annulées ou décalées. Les bâtiments municipaux ont fait l'objet d'un suivi renforcé et des travaux ont été réalisés. Une cinquantaine de ventilateurs ont été achetés, tandis que des systèmes de climatisation complémentaires ont été installés à la crèche des Buclos et des brasseurs d'air posés à la résidence Pré Blanc. Ces mesures ont été accompagnées par une large information, afin de rester en lien avec les habitants et favoriser la solidarité.



Lancement du dispositif « Vigilance citoyenne »

Afin de renforcer le lien entre population, élus et forces de sécurité de l'État et sensibiliser davantage les habitants à la prévention de la délinquance, la Ville met en place un nouveau dispositif de participation citoyenne : « Vigilance citoyenne ». Son principe ? Des habitants volontaires deviennent des citoyens référents. Ils bénéficient d'une information dispensée par les gendarmes (comportements face aux situations suspectes, réflexes de vigilance, actions de prévention) et sont invités à relayer rapidement auprès des forces de l'ordre et du maire les faits ou événements qui ont retenu leur attention. Le dispositif se formalise par un protocole signé entre le préfet, le maire et le responsable des forces de sécurité. La Ville, en présence de la gendarmerie de Meylan, l'a présenté au cours d'une réunion publique d'information, mardi 13 octobre.



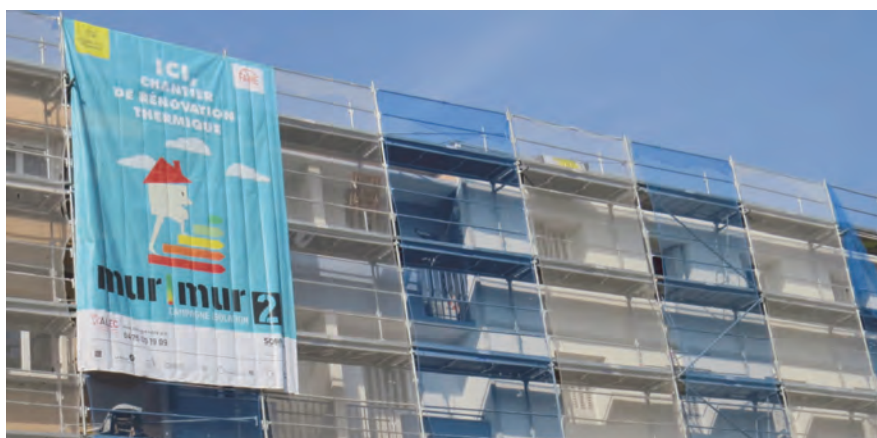
Une nouvelle caserne pour les sapeurs-pompiers



Lancé en mars 2023, le Plan d'investissement immobilier 2023-2027 du SDIS 38 (Service départemental d'incendie et de secours de l'Isère) recense les casernes à construire, à réhabiliter ou agrandir sur l'ensemble du territoire isérois. Parmi elles figure celle de Meylan. Ainsi, en février 2024, les élus du conseil municipal ont approuvé à l'unanimité la cession pour un euro symbolique au SDIS 38 du terrain de 2 000 m², sur lequel se trouve l'actuelle caserne. Puis en juillet 2024, le conseil d'administration du SDIS 38, dont Mme le Maire, Joëlle Hours, est membre, a acté le projet de construction de la nouvelle caserne de Meylan. Ses futurs locaux, d'une surface de 805 m², seront plus modernes et adaptés aux nouveaux enjeux (transition énergétique, locaux adaptés à la mixité des effectifs). « *C'est un investissement important de 2 000 000 d'euros qui était attendu par nos 11 sapeurs-pompiers professionnels et 51 volontaires* », précise Mme le Maire. Les travaux ont débuté cet été, la livraison du bâtiment est programmée en 2028.

Bien chez soi été comme hiver

Vos factures d'énergie ont augmenté, le confort de votre habitat a diminué ? Celui-ci est peut-être mal isolé et vos appareils ne sont plus adaptés. Pour faciliter votre projet de rénovation, la Ville organise avec la Métropole et l'ALEC une opération d'information et d'accompagnement.



Dans le contexte du dérèglement climatique, adapter son logement devient essentiel. Le rénover, c'est le rendre vivable toute l'année, en l'isolant du froid et de la chaleur. La rénovation concerne aussi les appareils et modes de chauffage, dans un cadre réglementaire qui évolue. Pour améliorer la qualité de l'air, les chaudières à fioul sont interdites depuis le 1^{er} juillet 2022. L'utilisation des cheminées à foyer ouvert n'est plus autorisée depuis le 1^{er} octobre 2024, de même que les foyers fermés d'avant 2002 depuis le 1^{er} janvier 2026. À l'horizon 2050, le gaz devra être remplacé, afin de sortir des énergies fossiles.

Conseils, aides et accompagnements

Heureusement, des solutions existent pour adapter votre logement : une information complète, un accompagnement personnalisé et des aides financières incitatives. Pour cela, la Ville s'associe à la Métropole et à l'ALEC (Agence locale de l'énergie et du climat), afin d'organiser une opération d'information et d'accompagnement constituée de trois actions pour trois publics :

- Cinq copropriétés volontaires bénéficieront d'un accompagnement gratuit pour réduire leur consommation d'énergie : analyse des factures de gaz et d'électricité collectives, actions personnalisées pour diminuer les consommations, suivi annuel des économies et actions engagées sur 3 ans.
- Pour les propriétaires de maisons individuelles, une opération de porte à porte se déroulera du 30 septembre au 18 novembre, les mercredis et vendredis, entre 16 h et 19 h, dans le quartier de Charlaix-Maupertuis. Des agents de la Ville, de la Métropole et de l'ALEC viendront chez vous pour vous informer sur les solutions existantes et les aides financières accordées par l'État et la Métropole.
- Le grand public sera invité à participer à la Journée de la rénovation énergétique de la Métropole, qui se déroulera à la Maison de la musique, le 21 novembre de 9 h à 16 h 30. L'occasion de rencontrer des professionnels de la rénovation pour bénéficier gratuitement de conseils personnalisés sur son projet. Conférences, ateliers, exposition de projets, échanges avec l'ALEC, animations et jeux compléteront le programme.

Participez à la Journée de la rénovation !

Au programme

- Stands de professionnels de la rénovation
- Conférences et animations
- Exposition de projets de rénovation
- Informations et échanges avec l'équipe de l'ALEC
- Restauration sur place

Les conférences et temps forts

10 h – Conférence « Propriétaire d'appartement : et si vous rénoviez pour plus de confort ? »
Avec les fortes chaleurs de cet été, la rénovation énergétique s'impose comme une solution clé pour améliorer son confort, été comme hiver. Par où commencer ? Quelles sont les étapes clés pour engager une rénovation énergétique dans son appartement ? Faut-il privilégier des travaux à l'échelle de son logement individuel ou au niveau de la copropriété ? Quelles aides financières solliciter ?

11 h – Balade commentée autour de copropriétés rénovées à Meylan

11 h – Conférence « Pompe à chaleur : une solution d'avenir ? »
Vous envisagez d'installer une pompe à chaleur dans votre maison ou votre appartement et vous vous posez des questions... Est-ce vraiment économique ? Quels sont les principaux avantages et inconvénients ? Quelle pompe à chaleur choisir ? Air-air ou air-eau : quelles différences ? Est-ce adapté à tous les logements ? Quelles aides sont mobilisables ?

14 h – Table ronde : témoignages de propriétaires de maisons rénovées

Samedi 21 novembre, de 9 h à 16 h 30, à la Maison de la musique. Accès gratuit. Inscriptions conseillées pour les conférences et la table ronde : alec-grenoble.org.

Maison de la musique : viv(r)e la culture !



Spectacles, concerts, conférences, expositions, lectures : cette saison, la Maison de la musique multiplie les occasions de découvrir, de rencontrer et de partager.

La musique en demeure le fil conducteur, mais elle dialogue avec d'autres disciplines. Les dessins prennent vie en direct dans *L'Homme qui plantait des arbres*, les neurosciences dévoilent les fascinants pouvoirs de la musique avec *L'Odyssée musicale du cerveau*, tandis que les spectacles *Zone critique* qui mêlent théâtre et science viennent questionner notre rapport au monde. Les expositions prolongeront également ces explorations artistiques tout au long de la saison. Les styles se croisent eux aussi sans jamais s'opposer. Classique, jazz, rock, chanson française, musiques du monde ou populaires et créations contemporaines forment un programme qui saura ravir les curieux. Cette programmation invite également le public à prendre part à l'aventure. Assister à une conférence, participer à un bal d'initiation aux danses traditionnelles, découvrir des instruments insolites, rencontrer des artistes ou applaudir les jeunes talents des Meylomanies : autant d'occasions de vivre la culture autrement, dans un esprit d'ouverture et de rencontres. Les familles y trouveront toute leur place grâce à plusieurs propositions destinées au jeune public et aux scolaires, où musique, théâtre d'ombres, récit, dessin et poésie nourriront l'imaginaire des petits comme des grands. Ouverte aux fidèles du lieu comme aux nouveaux visiteurs, cette saison 2026-2027 offre une multitude de façons de découvrir, de comprendre, de ressentir et de partager. À chacun désormais de composer son parcours, au gré de ses envies, dans une programmation qui fait de la culture une expérience vivante, accessible et profondément collective.

Retrouvez la saison 2026-2027 sur meylan.fr.

Deux géants au Clos

Jusqu'au 13 novembre, deux sculptures monumentales de l'artiste Étienne sont à découvrir dans la cour du Clos des Capucins, en partenariat avec la galerie Vent des Cimes.



Faire une belle rencontre artistique au cours d'une balade ! C'est ce que vous proposent la Ville et la galerie Vent des Cimes, en transformant la cour du Clos des Capucins en une galerie à ciel ouvert, accessible à tous. Une occasion unique d'admirer *L'Espérance* et *Le Baiser*, deux œuvres fortes et poétiques signées Étienne, sculpteur de renom. Né à Grenoble en 1952 et fils du célèbre peintre Arcabas,

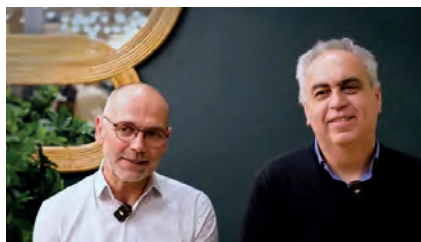
Étienne Pirot, dit Étienne, a consacré plus de cinquante ans à sa passion : la sculpture. Son matériau de prédilection ? Le bronze, qu'il façonne en jouant avec les formes et les volumes, le plein et le vide. Ses créations, à la fois puissantes et délicates, portent des messages universels d'amour, d'amitié, de paix et d'espoir. L'artiste, disparu en 2025, laisse un héritage artistique intemporel qui touche droit au cœur, comme le démontrent ces œuvres installées au Clos ! Créée à la demande de l'acteur Jean Reno, *L'Espérance* est une de ses pièces emblématiques. Elle symbolise la liberté et l'optimisme et invite à la rêverie.

À ses côtés, *Le Baiser* est une célébration de la tendresse et du lien entre les êtres. « Vous serez la tendresse de départ et vous serez la tendresse d'arrivée », confiait l'artiste à propos de cette œuvre épurée qui met en valeur la force des sentiments. Cette exposition ouvre la saison culturelle du Clos des Capucins, lieu patrimonial emblématique de Meylan.

En pratique : cour du Clos des Capucins, 18 chemin des Villauds, jusqu'au 13 novembre, accès libre.

Retrouvez la saison culturelle du Clos des Capucins sur meylan.fr.

TchatBooster : le choix de l'intelligence humaine



Il y a plus de 20 ans, en 2004, Noël Lotito créait Triagoz pour accompagner ses clients dans leur stratégie digitale, avec une ambition : générer du trafic sur leurs sites internet et des contacts, afin de convertir les internautes en clients potentiels. Pour cela, il testera différents outils et découvrira le tchat et tout son potentiel dans la relation commerciale. L'idée de création d'une nouvelle entreprise germe alors en 2016,

qu'il concrétise avec son associé Ludovic Chambost : Tchatbooster naît en 2017 et se positionne rapidement en spécialiste du tchat en ligne. Une réussite qui ne se dément pas aujourd'hui. Car si, avec le développement du marketing relationnel, les tchatbots ont envahi les sites web, et les solutions technologiques se sont multipliées, celle de Tchatbooster se démarque grâce à son approche et ses valeurs. *« 99 % des messageries instantanées sont des tchatbots* au sens strict du terme, c'est-à-dire gérés par des robots. »*

Le positionnement de Tchatbooster est très différent, puisque derrière chaque tchat se trouve un de nos collaborateurs », explique Noël Lotito. Sur les 15 personnes que compte l'entreprise, 10 (pour la plupart meylanaises) assurent, du lundi au samedi, le service d'accueil en ligne pour ses clients. Un pari un peu fou mais gagné : l'entreprise connaît une croissance forte depuis quatre ans et ses clients obtiennent des taux de prise de rendez-vous bien supérieurs à la moyenne. Forte de ses résultats, elle poursuit aujourd'hui son ancrage en France et ambitionne de s'implanter en Europe d'ici trois ans.

Contact : tchatbooster.com.

*Tchatbot, mélange de tchat = conversation en temps réel, et de bot = logiciel robotisé.

HOMMAGE

Jean-Louis Defuans, un inventeur génial



Il est des hommes qui ne se contentent pas de suivre leur époque : ils l'accompagnent et parfois la devancent. Jean-Louis Defuans, décédé le 11 avril à l'âge de 91 ans, était de ceux-là. Tout commence par une idée simple : photographier sous l'eau. À 18 ans, il fabrique lui-même des caissons en plexiglas pour protéger ses appareils. En 1965, il crée avec son épouse à Meylan, Formaplex, née de la rencontre entre son savoir-faire et son esprit

d'invention, l'une des premières entreprises à s'installer sur la Zirst (ancien nom d'Inovallée). Son expérience du thermoformage lui permet bientôt d'aller plus loin dans sa passion. En 1972, il conçoit un caisson étanche pour l'Instamatic Kodak, avant d'imaginer un appareil étanche. Ainsi naît l'Aquamatic, fruit de recherches, d'essais et d'une grande persévérance. Pour résoudre les difficultés liées à l'optique sous-marine, il s'entoure de spécialistes et présente son appareil en 1976 au Salon nautique de Paris. Des essais menés avec la Spirotechnique et des plongeurs expérimentés permettent ensuite de le perfectionner. L'appareil évoluera encore, sous le nom de Formaplex et fait aujourd'hui partie de l'histoire de la photographie sous-marine, tout comme le sous-marin qu'il créa pour immortaliser les fonds marins. Mme le Maire et le conseil municipal rendent hommage à Jean-Louis Defuans, inventeur de génie, pour cette belle aventure humaine, qui nous rappelle qu'une grande innovation peut naître d'une passion.

Le Conseil d'administration renouvelé



Inovallée est une association loi 1901, fruit d'un modèle unique de partenariat entre public et privé. Cette gouvernance plurielle au sein de son Conseil d'administration, élu en assemblée générale, lui permet d'incarner pleinement son ADN : s'appuyer sur l'intelligence collective pour cultiver l'innovation en réseau. Celui-ci compte trois collèges pour incarner cette vocation :

• **Collège « Collectivités et institutions »** au sein duquel siège Mme le Maire, Joëlle Hours : pour construire la dynamique territoriale (stratégie territoriale, soutien aux filières clés, infrastructures urbaines).

• **Collège « Recherche et enseignement »** : pour préparer l'avenir technologique (formation des jeunes aux métiers d'avenir, développement des briques technologiques de demain).

• **Collège « Entreprises et industrie »** : pour bâtir le progrès (valorisation de la recherche, création d'emplois, réponses aux grands enjeux sociétaux). À l'occasion de sa dernière assemblée générale au printemps dernier, Inovallée a procédé au renouvellement d'un quart de son Conseil d'administration.

Huit administrateurs ont ainsi été élus, mêlant continuité et nouveaux regards. Quatre administrateurs sont réélus : Antoine Auberton, cofondateur d'une scale-up industrielle ; Laurent Duvic, créateur à Inovallée du pôle startups des Banques Populaires et de l'antenne grenobloise de Dynergie au Tarmac ; Jacques Husser, trésorier d'Inovallée et cofondateur et président de la medtech Remedee Labs ; Jean-François Valente, vice-président d'Inovallée et directeur régional de Capgemini.

Quatre nouveaux administrateurs : Céline Balmand, cheffe d'établissement du site grenoblois de Framatome ; Bianca Clapot, fondatrice et CEO d'Enneagone ; Fabrice Fernandez, cofondateur de Kercia ; Cédric Garnier, dirigeant de Technidata.

À travers ces profils expérimentés et engagés, la technopole réaffirme une conviction forte : l'innovation durable repose autant sur l'excellence technologique que sur l'humain et le collectif.

La force du collectif

Unions de quartier ou associations d'habitants, Meylan compte six structures associatives qui fédèrent des Meylanais et représentent chacune un secteur de la commune. Des actrices essentielles de la préservation de la qualité de vie, mais aussi des interlocutrices privilégiées pour la Ville.



Les réunions publiques et opérations de concertation organisées par la Ville permettent aux unions de quartier et associations d'habitants de partager avec elle les avis, attentes et besoins des habitants.

Si elles animent chacune un quartier différent, et ont défini leurs propres organisations, les unions de quartier et associations d'habitants affichent des objectifs communs. Toutes s'attachent à défendre les intérêts locaux en portant la voix des habitants et en faisant connaître leurs besoins et attentes. Elles sont aussi de véritables actrices de la cohésion sociale.

En organisant des événements et des animations tout au long de l'année, elles renforcent les liens entre voisins et cultivent le sentiment d'appartenance. Elles facilitent aussi le partage d'informations, de compétences et parfois de moyens matériels, grâce à leurs sites, journaux ou réunions. Elles contribuent à préserver l'identité et la mémoire de leur quartier.

Enfin, elles agissent comme un relais entre les habitants et les pouvoirs publics - institutions et collectivités au premier rang desquelles la Ville bien sûr -, facilitant ainsi la participation aux processus de gouvernance locale. Car elles permettent aux voix des habitants d'être entendues dans les prises de décision municipales, tout en constituant un espace pour collaborer sur des enjeux locaux. À ce titre, leur influence s'étend au-delà du cadre social : en fonction des projets, leur expertise est recueillie pour éclairer les politiques publiques. Particulièrement actives à Meylan, elles s'imposent comme des actrices incontournables du dynamisme local, jouant un rôle clé dans l'amélioration de la qualité de vie. Rassembleuses et mobilisatrices, ces gardiennes du vivre-ensemble incarnent la force de l'action collective et l'importance de l'engagement local.

Unions de quartier, associations d'habitants, cette page est la vôtre. Envoyez-nous vos actualités, vos prochains événements, vos propositions de sujets pour une éventuelle publication : service.communication@meylan.fr.

ZOOM

Vous souhaitez vous engager dans la vie de votre quartier ?

Contactez votre association :

- AMPF - Association Meylan Plaine-Fleurie et Île d'Amour : président : Ken Tomlinson (ken.george.tomlinson@gmail.com)
- 19, avenue de la Plaine-Fleurie (local et boîte aux lettres) - 06 85 83 09 88
bureau.ampf@gmail.com - <https://ampf7.webnode.fr/>
- AHCM - Association des habitants de Charlaix-Maupertuis : président : Thierry Lemoine - ahcm.meylan@orange.fr
<https://ahcm-meylan.fr>
- UHQB - Union des habitants du quartier des Béalières : président : Marc Nouvellon - uhqbcontact@gmail.com
<https://uhqbmeylan.fr/>
- UQBGp - Union de quartiers Buclos/Grand-Pré : co-présidents : Marie-Hélène Arnoult, Philippe Bodiglio, Sylvie Grigoriou, Bernard Perraudin - contact@uqbgp.fr - <http://uqbgp.fr> - 06 52 59 01 88
- Union de quartier du Haut-Meylan : présidente : Marzia Minazio - 52, avenue de Chartreuse - asso.uqhm@orange.fr
<https://uqhmblog.wordpress.com/>
- Vivre aux Aiguinards : président : Frédéric Sarraut - info@vivreauxayguinards.fr

L'OUTIL EN MAIN DE MEYLAN

Transmettre l'intelligence de la main



Ce mercredi 16 septembre, jour de reprise des activités, l'ambiance est studieuse. Après l'accueil, le partage des informations sur le fonctionnement de l'atelier, le choix de l'activité et de l'objet à créer, chaque enfant est concentré pour écouter les consignes, comprendre et faire les bons gestes. Jusqu'à 15 jeunes, âgés de 10 à 15 ans, profiteront ainsi du savoir-faire de 12 bénévoles dans différents domaines :

menuiserie, électricité, métallurgie/soudure, textile/couture, dessin, cuisine/pâtisserie. Depuis deux ans, L'Outil en main de Meylan leur permet de s'initier aux métiers manuels, de l'artisanat, de l'art et du patrimoine. Cette association, créée par Jean-Marc Seyer et installée au 6 chemin des Prêles, fait partie des 270 membres de l'Union nationale des Outils en Main.

Espace d'échanges, elle donne l'opportunité à des femmes et hommes, riches d'expériences, de transmettre à la jeune génération leurs savoirs, mais aussi l'amour du travail bien fait et l'intelligence de la main, qui ne s'apprend pas dans les livres.

Des métiers manuels mal connus des jeunes, qui, après les avoir découverts dans l'atelier de L'Outil en main de Meylan, souhaiteront peut-être les exercer.

« Comme 30 % des enfants passés par un Outil en Main au niveau national », conclut Jean-Marc Seyer.

Plus d'informations : www.oem-meylan.fr

COMITÉ DE JUMELAGE DE MEYLAN

Des liens au-delà des frontières !



Fondé en 1985, le Comité de jumelage de Meylan fédère des habitants qui souhaitent s'engager dans des échanges culturels avec les villes jumelles de Gonzales (États-Unis), de Planegg (Allemagne) et de Didcot (Royaume-Uni).

Il a en effet pour vocation de faire découvrir les villes jumelles de la commune et leur culture. Un objectif que la Ville soutient à travers des aides matérielles et financières. Les événements réguliers et la fidélité des villes entre elles permettent un jumelage

qui perdure. Une pérennité due aussi aux vrais liens d'amitié qui ont été tissés et au dynamisme du Comité de jumelage.

Chaque année, des rencontres sont en effet organisées, qui donnent lieu à des échanges riches et variés. Ainsi, du 14 au 17 mai, les membres du Comité de jumelage se sont rendus à Planegg, puis, mi-septembre, à Didcot.

Et les projets ne manquent pas. Comme celui de l'accueil en 2027 des Planeggais qui feront le déplacement à Meylan pour célébrer ensemble les 40 ans du jumelage. Un anniversaire qui promet d'être une belle fête, à la hauteur de 40 années d'amitié et d'échanges.

Envie de rejoindre le Comité de jumelage ? Il est ouvert à tous les Meylanaïens souhaitant vivre des rencontres humaines inattendues, participer à des aventures collectives et contribuer à faire rayonner Meylan au-delà de ses frontières.

Contact :
<https://comite-jumelage-meylan.fr/>

EN BREF

GVR Meylan : gym et cancer

Avec ses 550 adhérents, la GVR Meylan (Gymnastique volontaire et randonnée de Meylan), animée uniquement par des bénévoles, est un club sportif majeur de la commune. Un chiffre qui témoigne de la qualité des cours proposés, pour garder ou retrouver la forme, mais aussi du souci de répondre aux attentes de chacun. Ainsi, après l'offre d'APA (Activité physique adaptée), depuis la rentrée, elle propose un nouveau cours pour les personnes atteintes de cancer ou d'autres pathologies ALD (Affections de longue durée). L'activité physique est en effet une vraie alliée contre le cancer. Elle réduit la fatigue, les épisodes dépressifs, améliore le sommeil et l'image du corps. Elle facilite aussi le suivi des traitements en favorisant leur tolérance. Pratiquée de manière adaptée et régulière, en salle ou en extérieur, avec des effectifs réduits pour permettre une attention particulière à chaque participant, elle apporte un mieux-être global (mental, social et physique) pendant ou après les traitements. Ainsi, GVR Meylan a mis en place deux créneaux : le mardi, de 9 h 30 à 10 h 30, au gymnase de Maupertuis et au parc des Étangs, pour un cours de marche douce ; le vendredi, de 14 h 30 à 15 h 30, au gymnase de la Roselière (Béalières) pour un cours « Gym Cancer ». Ils sont animés par Nora Boukou, formée pour accompagner avec bienveillance les personnes atteintes du cancer.

**Contact : contact@gv-meylan.fr
ou 06 07 80 42 29.**

CSB : le pont entre les générations

Cadres Seniors Bénévoles est une association de dirigeants, cadres et ingénieurs à la retraite qui mettent bénévolement leurs expériences et disponibilités au service des PME. Elle offre aux dirigeants d'entreprise ou d'association l'expérience d'une quarantaine d'anciens dirigeants dans des domaines variés (gestion de projets, finances, stratégie...). Elle accompagne les porteurs de projets de création ou de reprise, de l'idée à la réalisation du projet. Elle aide les étudiants dans la rédaction de CV et lettres de motivation, et organise des simulations d'entretien de recrutement. Enfin, ses conseillers accompagnent les cadres en reconversion ou recherche d'emploi. Vous appartenez à l'une de ces catégories et avez besoin d'être soutenu ? Vous êtes un cadre retraité et souhaitez partager vos acquis professionnels ? L'association vous offre l'opportunité de rester actif, utile, tout en restant libre de choisir vos missions.

**Contact : Yves Roulet, 06 86 40 01 24
cadres.seniors.benevoles@gmail.com
www.cadres-seniors-benevoles.com.**

ACTU ÉVÉNEMENTIELLE

« Du champ à l'assiette »

La nouvelle édition de la Fête de la science est l'occasion d'explorer les liens étroits entre sciences, cuisine, goût et alimentation.

À Meylan, les bibliothèques de la Ville proposent des rendez-vous tout aussi instructifs que ludiques, gratuits et ouverts à tous.



Tout au long du mois, deux expositions invitent à nous questionner sur des enjeux alimentaires, environnementaux mais aussi sanitaires. Dans les bibliothèques François Gillet / Béalières et Haut-Meylan,

l'exposition « *Du sucre partout : l'addition est salée !* » rappelle notamment que 85 % des produits industriels, même salés, contiennent du sucre ajouté. Et ce sont les produits les moins chers qui en regorgent le plus, contribuant à une consommation excessive chez petits et grands. Ainsi, un quart des adultes et adolescents, 60 % des 8-12 ans et les trois quarts des enfants de 4 à 7 ans mangent trop de sucre. Quelle est l'évolution de la consommation de sucre, en France, depuis les années 70 ? Peut-on devenir dépendant ? Quels sont les effets du sucre sur notre organisme ? Telles sont les questions auxquelles répond cette exposition. Celle présentée dans les bibliothèques Simone Lagrange / Mi-Plaine et Pablo Neruda / Grand-Pré, « *Compter les poissons pour éviter la surpêche* », nous plonge dans les profondeurs des océans pour comprendre comment les scientifiques évaluent les stocks et œuvrent à préserver cette ressource fragile. En jeu : la gestion des pêches. Chaque année, près de 90 millions de tonnes de poissons, crustacés ou mollusques sont pêchées dans le monde, dont 4 millions dans l'Union européenne (UE). Dans les assiettes des 27 pays de l'UE, ce sont plus de 13 millions de tonnes qui sont consommées. De fait, les humains ont longtemps considéré la mer comme une réserve inépuisable, aussi féconde qu'insondable. Une vidéo complète ce voyage au cœur de la mer.

PATRIMOINE

La résidence Pré Blanc a 50 ans !



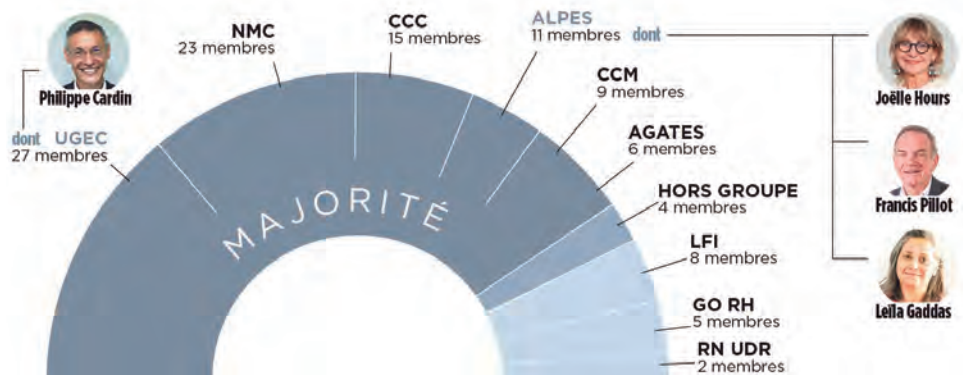
Gérée par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Meylan, la résidence autonomie Pré Blanc a ouvert ses portes le 1^{er} novembre 1976.

L'espace dans lequel elle a été construite, à l'époque un pré, n'avait pas été choisi au hasard. La volonté était de la placer au milieu des habitations et à proximité des écoles et des commerces, afin de rapprocher les générations. Elle a été conçue pour accueillir des retraités autonomes, avec une priorité donnée aux Meylanaïses et au rapprochement familial. Elle propose aujourd'hui 63 places réparties entre studios et appartements pour couples, avec des services comme la restauration, une garde 24h/24 et des animations. 14 personnes y travaillent pour assurer un cadre de vie de qualité, ainsi qu'un accompagnement au quotidien à tous les résidents.

MA MÉTROPOLE

La composition du nouveau conseil métropolitain

Le conseil métropolitain compte 110 conseillers issus des 49 communes membres, répartis en neuf groupes politiques ; quatre élus siègent hors groupe. Meylan y est représentée par quatre élus : trois de la majorité municipale et un de la minorité municipale.



EXPRESSION POLITIQUE

L'expression des groupes politiques est libre, dans les limites imposées par la loi et la jurisprudence. Les textes sont donc de l'entière responsabilité de leurs auteurs.

FRÉDÉRIC MERGER

Adjoint délégué à l'urbanisme, aux mobilités
Groupe de la majorité municipale
La passion et l'action au service des Meylanais



PRÉSERVER MEYLAN VILLE-PARC : UN CHOIX POLITIQUE POUR NOTRE VILLE

Les fortes chaleurs de cet été l'ont rappelé : le changement climatique transforme déjà notre quotidien. À Meylan, préserver les arbres, les sols perméables et les espaces naturels n'est pas une question d'esthétique. C'est un enjeu de santé, de qualité de vie et d'adaptation.

Nous assumons donc un choix politique clair : défendre le modèle meylanais de Ville-Parc. Ce modèle n'est ni un héritage à contempler ni une vision du passé. Il constitue une réponse actuelle aux défis climatiques et à une densification urbaine qui doit être maîtrisée.

Lors du dernier conseil municipal, nous avons présenté une révision ambitieuse de la Charte communale de l'urbanisme, issue des travaux de la Commission extra-municipale, avec deux priorités : un urbanisme raisonné et une meilleure maîtrise de la densification.

Nous portons la même exigence auprès de Grenoble-Alpes Métropole afin de faire évoluer le PLUi. Le 1^{er} octobre, nous avons réuni les promoteurs, une démarche nouvelle à Meylan, pour leur présenter nos orientations et les inviter à concevoir autrement. Sur les projets engagés avant notre élection, notre ligne est claire : dialoguer pour améliorer les projets, réduire leur impact sur les quartiers et préserver davantage le végétal. Lorsque le dialogue ne suffit pas, nous utilisons les voies de droit à notre disposition.

Une commune ne peut pas tout empêcher. Elle doit en revanche utiliser pleinement ses marges de manœuvre. Préserver la Ville-Parc, maîtriser l'évolution urbaine et protéger notre cadre de vie : c'est l'engagement pris avec les Meylanaïses et les Meylanais, et nous entendons le tenir. Nous agissons avec constance pour que chaque projet protège l'identité de Meylan.

PHILIPPE CARDIN

Groupe de la minorité municipale
AIMEylan



« Le jour de la rentrée scolaire, élèves, familles, professeurs et agents de la commune ont découvert la nouvelle école élémentaire Mi-Plaine.

Celle-ci a été entièrement rénovée sous l'ancien mandat pour :

- Améliorer son fonctionnement (mise en place d'un ascenseur, agrandissement des classes, ventilation, insonorisation...),

- Améliorer son confort thermique été comme hiver (réduction de 2/3 de la consommation d'énergie),
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre (raccordement au réseau de chauffage urbain).

La salle polyvalente et les toilettes publiques ont été rénovées et devraient être accessibles bientôt.

Projet majeur débuté en 2021, l'amélioration du quartier Mi-Plaine (Parc, Gymnase, Aire de jeux...) se terminera par la rénovation de l'école maternelle.

Nous sommes heureux que les enfants du quartier retrouvent d'excellentes conditions d'apprentissage car l'école communale est un lieu d'émancipation, de culture, de savoir-vivre ensemble. Celle-ci joue un rôle fondamental car elle favorise l'égalité des chances dans une société de plus en plus inégalitaire.

Nous sommes heureux que la ville possède une école éco-responsable, qui montre l'exemple de l'adaptation au changement climatique.

Vivement l'inauguration de ce très beau projet fédérateur qui doit en appeler d'autres !

Nous pensons en effet que cet effort devra se prolonger en commençant par le groupe scolaire Grand-Pré qui en a grandement besoin. Nous mettrons notre expérience acquise au service de la commune si besoin.

Nous sommes à votre service, n'hésitez pas à nous écrire : contact@aimeylan.fr »

À la rencontre de **Maxime Plat** un jeune qui s'engage pour les autres

Du haut de ses 19 ans, Maxime Plat, sapeur-pompier volontaire, a réussi le pari d'allier études, entrepreneuriat et engagement.



« Depuis tout petit, j'admirais les camions rouges », se remémore Maxime Plat.

Pour ce jeune Meylanais, l'engagement chez les pompiers est une évidence.

Il doit attendre l'âge requis, 12 ans, pour rejoindre les jeunes sapeurs-pompiers.

Durant quatre ans, il suit un cursus où il apprend

les gestes de premiers secours, le fonctionnement d'une caserne

et les réalités du métier. Après ses débuts à Domène, il intègre la caserne de Meylan en 2024.

Passionné par les travaux manuels dès l'enfance, il bricolait, jardinait et fabriquait même des meubles dans le garage familial.

Il s'oriente alors vers un BTS charpente en alternance, qu'il poursuit, entre son école à Annecy et l'entreprise qui l'accueille à Saint-Martin-d'Hères.

Il réalise vite que la routine du métier ne lui correspond pas.

Refusant la perspective du salariat, il se met parallèlement en quête d'une activité plus variée et tournée vers le contact humain. En avril dernier, il franchit le pas et fonde MP Service, tout en continuant ses études.

Son entreprise propose plusieurs services du quotidien : petit jardinage, aide aux courses, ménage, déménagement, débarras. D'abord sollicité par son entourage, il voit désormais son carnet de commandes s'étoffer grâce au bouche-à-oreille. Son apprentissage dans la région lui permet de développer son entreprise MP Service et de poursuivre son engagement chez les pompiers.

Une nuit de garde sur deux et son dimanche sont consacrés aux pompiers, tandis que les autres soirées et le samedi sont réservés aux chantiers de son entreprise.

Et pour réussir à tout concilier ?

« C'est une question d'organisation, il faut savoir tenir son planning et gérer son temps », précise Maxime.

Une fois son diplôme en poche l'an prochain, il compte se consacrer pleinement à son entreprise, sans pour autant renoncer à son casque de pompier. Un équilibre impressionnant, qui témoigne de la détermination de ce jeune Meylanais à se rendre utile.